

MAIRIE de



## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Présents** : Alain TROUCHE, Roselyne ALBERT TARROUX, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Dorothée RHAULT, Séverine LO, Jacques FAURE, Sébastien FOURNIE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE.

**Excusé** : Sébastien FOURNIE

**Secrétaire de séance** : Dorothée Rhault

### 1. Approbation du procès-verbal

Après lecture, le procès-verbal du conseil municipal du 16 novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

### 2. Conseil municipal jeunes

Les élections du conseil municipal jeunes se sont déroulées le samedi 11 décembre 2021. 4 jeunes se sont présentés à l'élection. Vous pouvez consulter les professions de foi sur le tableau d'affichage de la mairie.

10 électeurs sur 27 inscrits ont participé à cette élection, soit un taux de participation de 37 %.

#### NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS :

NOM	PRENOM	CLASSE	NOMBRE DE SUFFRAGES	POURCENTAGE DE SUFFRAGE
BOREA	Elio	6 <sup>ème</sup>	5	50 %
CANTALOUBE	Martin	6 <sup>ème</sup>	9	90 %
FOURNIE	Lola	CE2	2	20 %
MEHIDI	Aliya	CE2	6	60 %

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'Elio BOREA, Martin CANTALOUBE, Lola FOURNIE et Aliya MEHIDI sont les premiers élus du conseil municipal jeune de Villeneuve sur Vère.

Courant janvier 2022, une réunion sera organisée ayant pour objectif la reprise des professions de foi pour étudier des pistes de travail à développer.

### 3. Projet d'habitat partagé et d'accueil de jour

Les deux projets envisagés paraissent difficiles à mener simultanément. Il est donc décidé de se concentrer dans un premier temps sur le projet de l'accueil de jour.

Des partenaires potentiels dont la Maison départementale de l'autonomie et les œuvres du Père Colombier ont été contactés.

Une étude financière sera réalisée afin de vérifier si ce projet est supportable pour la commune ainsi que pour évaluer les subventions possibles. Une enquête auprès de la population est envisagée pour évaluer les besoins et les communes voisines seront concertées afin de tenir compte de leurs éventuels projets en la matière.

#### **4. Bulletin de fin d'année**

Il est en cours de finalisation. Une relecture et validation par la commission communication sera faite cette semaine pour envoi au plus tôt à l'imprimeur, un tirage de 300 exemplaires est prévu.

#### **5. Délibération sur l'adhésion aux missions facultatives pour les structures affiliées au Centre de gestion du Tarn**

Le CDG est l'organisme soutien en termes de ressources humaines pour les collectivités territoriales. A ce titre, les collectivités adhérentes bénéficient de prestations dites obligatoires suite à leur adhésion. Désormais, des services complémentaires seront proposés aux communes qui au préalable auront adhéré à une convention. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, se prononce favorablement à l'unanimité sur la signature de cette convention. Ainsi la collectivité pourra si besoin recourir à ces nouvelles missions dites facultatives.

#### **6. Point sur l'agrandissement de la salle des associations**

L'étude de sol a été réalisée cette semaine. Dès le rapport reçu, l'architecte pourra poursuivre le projet.

#### **7. Eclairage public**

L'installation d'un mât aiguille de 8 mètres de haut avec 5 projecteurs led positionné au niveau de l'abris bus pour un meilleur éclairage de la place centrale est à l'étude. Le coût total de cette installation est de 7 191.86 € subvention déduite.

Le conseil municipal décide de réaliser cette installation.

3 zones d'ombre ont été répertoriées dans le village. Le SDET a pris en compte ces problématiques et doit nous faire des propositions d'améliorations.

#### **8. Ecole**

Des travaux à l'école ont commencé pour rénover l'ancienne cuisine. Ils sont réalisés par notre employé communal.

A la cantine, le lave-vaisselle a été changé suite à une panne. Le conseil municipal décide de participer à cet achat à hauteur de 25% du prix.

#### **9. Point sur la rencontre avec le CAUE pour la réflexion sur l'aménagement du parc Jean-Louis de Corail**

Cet espace est insuffisant pour y implanter l'accueil de jour ou l'habitat partagé. Cet espace sera donc laissé en espace vert mais qui doit être entièrement repensé. Le CAUE conseille de faire appel à un architecte paysager. Les jeunes restent attachés à ce parc et ont des idées. En effet, ce parc a une histoire, une majorité de villeneuvois y est également attachée. Aujourd'hui, il est nécessaire de s'en préoccuper. Restaurer ce parc permettrait un espace public ombragé à proximité de la salle polyvalente et du city stade.

Préalablement à toute décision et avant d'engager des sommes qui peuvent être importantes, le conseil décide d'organiser une opération nettoyage- défrichage avant le printemps et de faire appel aux habitants de Villeneuve pour y participer. Un appel à volontaire est donc lancé.

Si vous êtes intéressé pour participer, merci de vous faire connaître auprès de la mairie. Après cette opération, il sera plus facile d'y voir clair et de bâtir plus sereinement une solution d'aménagement.

#### **10. Voirie**

##### **10.1 Trottoirs du lotissement de Rouquette**

Des devis sont en cours pour différents revêtements mais le souhait du conseil municipal reste de les végétaliser.

##### **10.2 Infiltrations**

Certains habitants ont signalé des infiltrations d'eau depuis des chemin vers leurs habitations. Le conseil municipal prend en compte ces problèmes. La communauté de communes se prononcera pour le chemin de La Gardelle qui est à sa charge dans le cadre du transfert partiel de compétence sur la

voirie ainsi que sur le chemin de la Rigaudié.

10.3 Réfection du chemin de Prunac à la Cavespanié et du chemin du Combarel

Les travaux qui avaient été engagés n'ont pas tenu, ils sont à refaire en créant une surface de revêtement goudronnée en biais pour éviter que l'eau ne stagne.

La commission voirie se réunira pour statuer pour chaque cas et communiquera lors des conseils les éléments retenus. La commission va organiser la reprise de voirie pour 2022.

10.4 Demande de limitation de vitesse

Des habitants de la commune ont demandé des limitations de vitesse sur certains secteurs. La commission voirie va examiner ces demandes.

## 11. Divers

- Le conseil municipal, à la majorité, émet un avis défavorable à l'exonération de la taxe foncière sur le non bâti des terrains agricoles exploités en mode biologique pour des raisons d'équité entre tous les agriculteurs de la commune.
- Le conseil cherche des solutions à la problématique de sécurité au niveau de l'arrêt de bus du chemin du Fraysse.
- Le conseil souhaite améliorer l'accueil des nouveaux arrivants en leur offrant notamment un bon d'achat d'un montant de 50 € valable chez les commerçants de la commune.
- Le père De Ducla est désormais le curé de la paroisse.

*Prochain conseil municipal le 18 janvier 2021*

*Les vœux de la municipalité prévus le  
8 janvier 2022 sont annulés,  
conformément aux préconisations.*